



La Fourmilière

Lonay

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION LA FOURMILIERE DU 13 AVRIL 2016

Personnes présentes :

Comité : Alexandra Martin-Gante, Maria Gasser

Personnel de la Fourmilière : Marie-France Cassata Nicolet, Marion Bonvin, Anne Glauser, Blaise Glauser

Comptable : Chantal Dayer Rytz

Parents : Kristel Facchinetti, Bertrand Tièche, Jean-Marc Sennwald, Peter Keller, Claude Fasel, Samantha Herrmann

Vérificateurs aux comptes : Steve Gasser, Olivier Stempfel est excusé

Représentant de la municipalité : Mme Irène Agassiz, Elisabeth Morerod (sa remplaçante dès cet été)

1. Adoption de l'ordre du jour

Adopté à l'unanimité

2. Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 25 mars 2015

Approuvé à l'unanimité

3. Rapport de la Présidente

La Présidente, Alexandra Martin-Gante, remercie les parents présents pour leur soutien envers l'Association. Elle remercie également la Municipalité pour son implication. Elle annonce le départ de Claude Fasel, Président sortant, qui quitte le comité après 10 ans et le remercie chaleureusement pour le travail accompli. Faisant elle-même partie de ce comité depuis maintenant 6 ans, Alexandra Martin-Gante en reprend la présidence et compte bien s'investir encore pour plusieurs années. Le départ d'une autre membre en début d'année, Mme Astengo, nous est annoncé. Deux nouvelles personnes intègrent le comité, Mme Maria Gasser (déjà opérationnelle depuis quelques mois) et Mme Kristel Facchinetti. Il manque une 4^{ème} personne afin de compléter ce comité ; aucun autre parent ne se portant volontaire, la Présidente propose d'y accueillir Mme Chantal Dayer Ritz.

Vient ensuite la présentation de l'équipe éducative et de 2 heureux événements de début d'année : Mme Bra est devenue maman pour la deuxième fois et Mme Hänggeli pour la première fois. Notre équipe éducative se présente comme suit : Mme Marie-France Cassata, directrice pédagogique, Mme Cécile Bra, directrice administrative et éducatrice, Mme Aline Hänggeli, éducatrice depuis janvier 2015 à 90 % et qui à son retour de congé maternité (début juin) réduira son taux de travail à 60%, Mme Marion Bonvin qui avait été engagée comme remplaçante de Mme Hänggeli et qui, au vu de l'excellent travail fourni, restera chez nous à un taux de 80%, Mme Anne et M. Blaise Glauser, auxiliaires et fidèles remplaçants de notre structure depuis longtemps, Mme Nicole Steiger, auxiliaire

qui travaille à 45% et pour finir Mme Béatrice Nessi, éducatrice qui nous prête main forte pendant les congés maternité de Mme Bra et Mme Hänngeli. De chaleureux remerciements à toute l'équipe pour leur travail, flexibilité et ouverture d'esprit sont présentés par la Présidente. Remerciements également à notre comptable Mme Dayer Rytz pour son excellent travail.

Au retour des jeunes mamans, et avec l'engagement de Marion, la couverture du terrain sera optimale et répondra parfaitement aux normes de l'OAJE.

Une réunion a eu lieu en janvier concernant la nouvelle UAPE qui va pouvoir accueillir jusqu'à 60 places ainsi que 130 places pour la cantine. Mme Durussel et Mme Canepa, responsables de l'évaluation de l'OAJE, Mme Agassiz, M. Guillemin, M. Gabriel, Mme Cassata et Mme Martin-Gante étaient présents. Les travaux devraient débuter au printemps 2017 pour une durée de 1 an. A ce jour, la Fourmilière a obtenu une autorisation d'exploiter jusqu'en juillet 2016 et une demande de prolongation d'extension est en cours.

4. Intervention de la responsable du lieu d'accueil

Centres aérés

Nos centres aérés fonctionnent très bien, ils rencontrent toujours beaucoup de succès et sont complets. Mme Anne Glauser a repris la gestion des centres jusqu'au retour de Mme Cécile Bra. Elle a su gérer celui des vacances de février avec succès et sera en charge également de celui de la première semaine de juillet. En accord avec les autres structures des alentours, La Fourmilière prend en charge la semaine de février, la 1^{ère} semaine de juillet et d'octobre. Mme Cécile Bra reprendra en main cette gestion à la rentrée scolaire du mois d'août. Les parents pourront trouver sur notre nouveau site internet, mis en ligne début janvier, le programme des centres aérés une à deux semaines avant le début des vacances.

CCT – convention collective de travail

Une convention collective de travail est en cours de ratification pour début mai. Seule la grille salariale n'y sera pas intégrée. L'entrée en vigueur de celle-ci se fera début janvier 2017 et toutes les structures du réseau AJEMA devront y adhérer, faute de quoi elles ne recevront plus de subventions de la FAJE.

Mme Herrmann s'interroge sur l'impact que pourrait avoir l'entrée en vigueur de cette CCT pour les parents au niveau d'éventuels frais supplémentaires. Selon Mme Agassiz, effectivement coût supplémentaire il va y avoir, mais tout le monde va devoir y participer, canton, communes et parents.

Rentrée scolaire 2016-2017

Dès réception de toutes les demandes de fréquentation des parents, Marie-France travaillera sur la projection des plannings et un retour sera communiqué aux parents au plus tard mi-mai sur l'organisation de la rentrée avec possibilité ou pas de pouvoir répondre à toutes les demandes. Bien évidemment les enfants déjà dans la structure gardent leurs places.

5. Rapport de la comptable

Présentation des comptes 2015 par Mme Dayer Rytz.

6. Rapport des vérificateurs aux comptes

M. Gasser et M. Stempfel (excusé) approuvent les comptes et remercient notre comptable pour le travail effectué.

7. Approbation des comptes 2015 et décharge au comité et aux vérificateurs.

Les comptes 2015 ont été approuvés avec un bénéfice de CHF. 34'585.25, somme qui devra être remboursée courant 2016 à l'AJEMA. Décharge a été donnée au comité et aux vérificateurs des comptes à l'unanimité.

8. Présentation du budget 2017

Le budget a été approuvé à l'unanimité.

9. Nomination des vérificateurs aux comptes

M. Steve Gasser se représente. Etant donné que personne ne se propose comme deuxième vérificateur, M. Olivier Stempfeli accepte de se représenter. Mme Sonia Sennwald est proposée comme suppléante. Ces trois nominations sont acceptées à l'unanimité.

10. Élection du comité

Le comité de 4 personnes est élu : Mme Alexandra Martin-Gante, Présidente – Mme Maria Gasser, Vice-Présidente – Mme Kristel Facchinetti, membre – Mme Chantal Dayer Rytz, membre.

11. Divers

Depuis l'ouverture de la cantine, on a pu, pour la période de midi, accéder au 100 % des demandes. Les après-midis sont cependant complets. L'ouverture d'une nouvelle UAPE avec des locaux plus grands résoudrait ce problème de place et on pourrait ainsi aisément répondre à toutes les demandes. A ce jour toutefois, le projet n'a pas été approuvé et aucune demande d'augmentation de places ne peut être déposée.

Le taux d'occupation se monte à 70% au total (comprenant matin, midi et après-midi). Le peu de fréquentation du mercredi (10 enfants seulement) fait baisser ledit taux. Pour l'ouverture de toute nouvelle structure, la fréquentation doit être de 100%, c'est pourquoi il faudra bien justifier notre besoin et surtout s'y prendre à l'avance. Par contre si le projet n'aboutit pas, alors la structure ne pourrait plus accueillir que 24 enfants, voir même être contrainte à fermer ses portes.

Mme Agassiz se sent très confiante quant à l'acceptation de ce projet, car selon la loi la commune devra répondre à la demande du canton.

Mme Herrmann s'interroge sur l'âge maximum des enfants pouvant fréquenter la Fourmilière. Mme Cassata nous informe que les enfants de 10 à 12 ne peuvent pas prendre leurs repas de midi à la Fourmilière mais doivent le faire à la cantine. Par contre une prise en charge le matin et l'après-midi au sein de la Fourmilière est tout à fait possible.

Mme Martin-Gante nous informe qu'une Assemblée Extraordinaire va être organisée durant l'automne afin de modifier les statuts qui n'ont pas été modifiés depuis 2008, et que certains points doivent être en outre revus, car ils ne sont plus d'actualité.

12. Clôture et verre de l'amitié

La séance est levée à 21h00.

Fait à Lonay le 18 avril 2016